

Analyse des besoins sociaux

2021-2022

Petite enfance



SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 3

LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE

1 – Eléments de contexte à l'échelle intercommunale

2 – Eléments de contexte à l'échelle communale.....

L'ORGANISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

1 – Le groupe de travail.....

2 – Les principales étapes de travail.....

3 – Les actions réalisées

ANALYSE DES INFORMATIONS RECUEILLIES.....

1 – Les professionnels

2 – Les parents.....

COMMUNICATION

1 – A destination de la population

2 – A destination des professionnels.....

3 – A destination des élus.....

SYNTHESE GENERALE DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

ANNEXES.....

INTRODUCTION

L'Analyse des Besoins sociaux (ABS) est une obligation qui incombe au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) depuis 1995 (décret n° 95-562 du 6 mai 1995). Annuelle pendant plus de vingt ans, Le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 simplifie la démarche en supprimant son caractère annuel.

Dès les origines, une fonction essentielle lui a été allouée, puisque c'est à partir d'elle que l'action sociale communale doit être conçue. Ce sont les Centres Communaux et Intercommunaux d'Action sociale (CCAS et CIAS) qui ont été chargés de sa réalisation, l'analyse devant porter sur l'ensemble de la population et relève notamment de thématiques relatives aux familles, aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux personnes en difficulté sur leur commune.

Cette analyse fait désormais l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires pourront être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget.

Le CCAS de Bourg-des-Comptes a déjà réalisé plusieurs ABS :

- Public des personnes âgées en 2010
- Les années collège en 2016
- Les séniors en 2018

Suite au renouvellement de mandat de 2020, le CCAS a lancé une nouvelle démarche d'analyse des besoins sociaux en 2021, sur la petite enfance, évoqué lors de la commission affaires sociales élargie aux membres du CCAS le 4 mars 2021 et validée par le Conseil d'Administration du 8 avril 2021.

Cette orientation concernant la thématique de la petite enfance (population 0-4 ans) a été prise dans le cadre d'un questionnaire autour de la pertinence ou non de la création d'une Maison d'Assistants maternels (MAM) sur la commune. S'agissait-il d'un besoin réel pour la commune ?

Il était nécessaire pour y répondre de connaître l'offre existante sur le territoire et la commune dans le domaine de la petite enfance, notamment grâce à un état des lieux des modes de garde disponibles.

Dans cet objectif, il était essentiel de consulter l'ensemble des acteurs du secteur afin d'échanger avec eux sur leur vision de la prise en charge de la population 0-4 ans à Bourg-des-Comptes et sur le territoire et de recueillir leurs avis et de recenser leurs besoins éventuels.

Cette démarche permettra d'aider à la décision les élus concernés pour instaurer de nouveaux projets et prendre les orientations adéquates en matière de petite enfance.

*La petite enfance
sur le territoire*

Eléments de contexte à l'échelle intercommunale

Vallons de Haute Bretagne Communauté accueille plusieurs structures dédiées à la petite enfance :

❖ Le relais petite enfance communautaire (ex : RIPAME)

Le Relais petite enfance communautaire (RPE), auparavant dénommé Relais intercommunal parents-assistants maternels-enfants (Ripame), est un service de la Communauté de communes où familles et professionnels de la petite enfance peuvent s'informer, se rencontrer et échanger. Il est animé par une éducatrice de jeunes enfants.

Des ateliers sont organisés dans plusieurs communes de l'intercommunalité, dont Bourg-des-Comptes, à raison de 2 à 5 par mois (selon vacances scolaires).

En annexe, vous trouverez un modèle de planning d'ateliers organisés à Bourg-des-Comptes (p.XX).

Un service...

...pour accompagner

Le Relais petite enfance propose **un accompagnement des familles dans leur recherche de mode d'accueil**. Il les accompagne également, ainsi que **les assistants maternels, dans leurs démarches administratives et juridiques** dans le cadre du contrat de travail et des démarches employeurs CAF et Pajemploi.

...pour éveiller

Des **ateliers d'éveil pour les enfants de moins de quatre ans** sont organisés. Chaque enfant, accompagné par un adulte référent, y apprend les premières règles de vie en collectivité et y découvre et partage différentes activités d'éveil (motricité, peinture, transvasement, éveil musical, etc.).

...pour promouvoir

Le Relais petite enfance propose aux assistants maternels **des temps d'échanges, des soirées bricolages ou des soirées débat pour partager leurs expériences professionnelles**. Le service organise des formations thématiques comme l'accueil d'un enfant porteur de handicap, les activités d'éveil, les premiers secours mais également des rencontres avec le service agrément ou la Protection maternelle et infantile (PMI) gérée par le Département. Le service accueille également les personnes désireuses de s'informer sur les métiers d'assistant maternel et de garde à domicile.

Les éducatrices de jeunes enfants et animatrices du Relais petite enfance accueillent en présentiel et lors de permanences téléphoniques du mardi au vendredi au 02 99 92 46 94.

Elles **accueillent sur rendez-vous** dans les trois antennes implantées au cœur des trois bassins de vie : Guichen, Guipry-Messac et Val d'Anast.

Les animatrices du Relais petite enfance offrent un cadre de **rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles** par la mise en place :

- De réunions à thème petite enfance, conférences, etc.
- D'activités d'éveil
- De temps festifs (spectacles, sorties)

Le relais petite enfance dispose d'une page dédiée sur le site interne de la communauté de communes avec un lien vers un « padlet » (outil de partage de documents) à destination des assistants maternels du territoire.

Pour les parents, on retrouve aussi le lien vers le site dédié du Département concernant le recensement des assistants maternels du territoire.

❖ La petite crèche Les Capucines

La petite crèche, située dans les locaux du Chorus, accueille jusqu'à vingt enfants, âgés de 2 mois et demi à 4 ans, de 7h30 à 19h, cinq jours par semaine.

L'équipe de la petite crèche travaille en collaboration avec les autres services du *Chorus* dans l'objectif de :

- favoriser la socialisation des enfants ;
- développer leur autonomie ;
- permettre une séparation en douceur avec les parents ;
- développer leur expression corporelle et verbale ainsi que leur imagination ;
- les éveiller à l'art et à la culture pour favoriser leur ouverture et leur curiosité.

Pour répondre aux différents besoins des familles, la petite crèche propose des accueils réguliers, occasionnels. Quelques places sont également réservées à l'accueil d'urgence.

➤ Inscription

L'attribution des places se fait sur la base des renseignements fournis dans la fiche de pré-inscription, remplie par la famille, et dans le respect de l'anonymat des dossiers.

Une commission d'admission composée d'élus et de professionnels se réunit régulièrement pour attribuer les places vacantes.

Les critères d'attribution des places sont multiples et doivent permettre d'atteindre un objectif de mixité sociale au sein de la structure.

Pour prioriser des demandes d'accueil, les membres de la commission d'admission se basent sur une grille de critères de priorités valant chacun un nombre de points. Le dossier ayant obtenu le plus de points étant prioritaire :

Famille orientée par les services d'action sociale : + 3 points
Famille ayant un tarif horaire à moins de 0.85 € : + 3 points
Famille dont les deux parents travaillent ou famille monoparentale qui travaille ou famille en recherche active d'emploi: + 3 points
Frère ou sœur d'un enfant déjà accueilli à la petite crèche de façon régulière : + 1 point
Famille monoparentale : + 1 point
Enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique : + 1 point
Enfant déjà accueilli en occasionnel à la petite crèche : + 1 point
Famille avec emploi, souhaitant une augmentation du contrat régulier : + 1 point
Demande de 7 h et plus, d'accueil par jour : + 1 point
Famille en couple ou famille monoparentale en congé parental, bénéficiant déjà d'au moins 1 journée en accueil régulier : – 3 points
Famille habitant en dehors de la Communauté de communes : – 10 points

Pour départager deux ou plusieurs dossiers les membres de la commission se basent sur la date de dépôt des dossiers (le plus de points étant attribués à celui déposé en premier).

Les demandes hors territoire sont satisfaites uniquement en cas de places vacantes.

❖ **Le lieu d'accueil enfants-parents Le P'tit navire**

Le lieu d'accueil enfants parents "Le P'tit navire" est un service gratuit, anonyme et confidentiel. Aucune inscription préalable n'est demandée. Le P'tit navire accueille les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte, ainsi que les futurs parents.

L'accueil est assuré par deux professionnelles de la petite enfance de Vallons de Haute Bretagne Communauté tous les mercredis matins de 9h à 11h (hors vacances scolaires).

Pour répondre aux questions des parents, une psychomotricienne et une psychologue seront présentes certains mercredis au P'tit navire.

Le Lieu d'accueil enfant parents est un lieu ressource pour :

- prendre le temps d'écouter et d'observer son enfant à travers le jeu ;
- rencontrer d'autres parents, échanger et partager ses expériences ;
- aborder avec les accueillantes des thèmes liés à l'éducation (la fratrie, la séparation...)

Éléments de contexte à l'échelle communale

La commune de Bourg-des-Comptes dispose aussi de plusieurs structures et professionnels dans le domaine de la petite enfance :

❖ Les assistants maternels

Il est difficile de définir le nombre exact de professionnels présents dans la commune car ils n'ont pas à se faire connaître auprès de la mairie et cela peut fluctuer en fonction des arrivées et des départs.

La liste à jour, des professionnels qui ont des places disponibles se trouve sur le site internet du Département www.assistantsmaternels35.fr.

Il donne les coordonnées des assistantes maternelles du département et leurs disponibilités. On y trouve aussi des informations sur l'accueil du jeune enfant, les droits et les devoirs des parents, les démarches à effectuer...

D'autres informations sont disponibles telles que le nombre d'enfants gardés par la personne, si elle a de la place ou en aura prochainement. Il est même possible de savoir si elle dispose d'un jardin, quel est le matériel de puériculture ou d'éveil en sa possession, les activités qu'elle organise : sorties à la bibliothèque, au marché...

Au moment de l'ABS, le RIPAME nous indiquait 24 professionnels actuellement en activité sur la commune.

❖ La micro-crèche Piccolino

Il s'agit d'une structure privée qui propose l'accueil des enfants de 0 à 3 ans dans une maison individuelle située au 7 rue des Cleux à Bourg-des-Comptes.

Elle dispose d'un site internet : <https://tee-creche.com/>

❖ L'espace jeux – Association A p'tits pas

L'espace jeux accueille des enfants de 3 mois à 4 ans accompagnés par les parents, grands-parents, assistantes maternelles ou assistantes familiales.

Il est géré et occupé par l'association A p'tits pas et se situe Rue de Pléchâtel.

Ouvert tous les jours de 8h45 à 12h. L'espace jeux est fermé pendant les vacances scolaires.

Le principal objectif est d'accueillir de jeunes enfants de façon collective, en dehors de leur domicile familial ou chez leur assistante maternelle. Ces accueils permettent à l'enfant de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.

Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activité de qualité, ainsi que le développement de son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié.

L'accueil collectif de jeunes enfants permet de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses des diversités. Il permet des rapports différents entre adultes et enfants et une socialisation entre eux.

Cet espace est composé de 3 espaces distincts :

➤ **L'espace accueil bébés**

L'aménagement de cet espace est adapté aux besoins d'enfants âgés de quelques mois (3 à 12 mois) : Un coin de vie où tapis, transats, petits jeux d'éveil sensoriels, hochets sont les repères essentiels. C'est un espace adapté aux tout-petits jusqu'à la marche. Curiosité visuelle, auditive et tactile, exploration motrice, babillages, découverte des autres et du monde qui l'entoure sont favorisés quelles que soient les possibilités et le développement de chaque enfant.

Une salle de repos permet de respecter le rythme de sommeil de chaque enfant. Un lit sécurisé est attribué à chacun qui peut ainsi retrouver son intimité avec doudous, mobiles sonores ou décoratifs.

Un coin change permet les changes individuels sur des temps privilégiés, toilette et soins corporels sont alors des moments d'échanges.

➤ **L'espace accueil des moyens**

L'aménagement de cet espace est adapté aux besoins d'enfants de 12 à 18 mois.

Dans la deuxième année de sa vie, l'enfant va vouloir revendiquer son indépendance, affirmer sa volonté, avoir envie de faire tout seul, s'opposer tout en acceptant des règles sociales et familiales.

La pièce de vie permet l'installation de coins poupées, dinettes, garage, bricolage...support de tous les jeux d'imitation et les jeux symboliques que les enfants peuvent élaborer (préparer le repas, habiller ou déshabiller un poupon, conduire un tracteur, jouer aux pompiers, etc....).

Des activités différentes sont proposées en fonction du calendrier (poussin pour Pâques, chasse aux œufs, fête des pères et fête des mères...) . Par ces activités et à travers le langage

l'enfant apprend à maîtriser le monde extérieur et aussi son monde intérieur, ses émotions. Dans le domaine de la motricité, l'enfant a besoin de tester ses nombreuses acquisitions : grimper, sauter, courir, pousser, porter, tirer, se cacher... des structures adaptées, des jeux de ballons, cerceaux, trotteurs...

➤ **L'espace accueil des grands**

A partir de 2 ans, l'enfant va pouvoir développer sa capacité à devenir autonome.

Les jeux d'imitation prennent beaucoup d'importance et sont l'occasion d'échanges de plus en plus fréquents entre enfants : jouer à faire la cuisine et faire goûter, conduire une voiture, jouer au papa et la maman. Les enfants grandissent et communiquent de mieux en mieux entre eux. Ecouter et se raconter des histoires avec les livres qui sont à leur portée sont des moments ludiques, très enrichissant pour leur imaginaire.

Durant cette période le langage de l'enfant va considérablement se développer.

Poufs, tapis, fauteuils de mousse sont investis soit pour s'asseoir calmement autour de jeux à construire (duplos, lego...) ou pour grimper, sauter, se rouler, se défouler.

Un coin toilette est accessible à chaque enfant qui apprend à gérer ses besoins et l'utilisation des petits w.c.

Malgré des temps d'accueil réduits, ce lieu propose des repères stables :

- espace de vie clair et chaleureux
- régularité des rythmes et de la durée d'accueil
- la présence des mêmes copains et copines

Sa mission est de permettre aux enfants de s'éveiller, de favoriser ses apprentissages, de lui offrir un champ de liberté, de créativité et d'initiatives, garantir à chaque enfant accueilli la sécurité, l'hygiène, les stimulations et la tendresse dont il a besoin.

❖ **L'Agora, médiathèque**

La médiathèque propose un fonds documentaire dédié à la petite enfance et organise des évènements dédiés.

De gestion communale, elle se situe de le bâtiment baptisé Agora, rue de l'Ecole.

*Organisation de la
mise en œuvre de l'analyse
des besoins sociaux*

Le groupe de travail

Afin d'être le plus représentatif possible, un groupe de travail a été constitué, à l'issue du Conseil d'Administration du 8 avril 2021 composé d'un panel représentatif de personnes concernées et intéressées par la thématique de l'ABS.

Ainsi, les membres étaient les suivants :

Madame Nelly Cottais, adjointe aux affaires sociales

Madame Christèle Pottier, adjointe à l'enfance et à la jeunesse

Mesdames Delphine Normand, Prescillia Dréan (également parent jeune enfant) et Caroline Hamon (également assistante maternelle), conseillère municipales membres de la commission enfance-jeunesse

Madame Marie-Thérèse Colliot, membre CCAS et représentante de l'UDAF 35 à Bourg-des-Comptes

Mesdames Charlène Laurent et Cyndie Bunel, parents de jeunes enfants

Madame Lirzina Ildebert, assistante maternelle

Madame Agnès Suhard, professionnel de la petite enfance

Les principales étapes de travail

Le groupe de travail s'est réuni à 4 reprises pour travailler sur l'ABS :

❖ Le 26 avril 2021

Présentation du groupe.

Définition d'une ABS.

Définition des attentes :

- Mieux connaître les jeunes parents de la commune
- Connaître les moyens de gardes sur BDC
- Comprendre les jeunes parents
- Lister les associations qui accueillent les enfants avant d'être scolarisé
- Lien social pour les jeunes parents avant l'école
- La commune est-elle adaptée pour des jeunes enfants

Définition des moyens et outils à mettre en place (questionnaires, rencontres).

Partage des actions en 3 groupes composés pour chacun d'un professionnel de la petite enfance, d'un élu ou membres du CCAS, d'un parent de jeune enfant.

❖ Le 7 juillet 2021

Analyse du questionnaire destinées aux assistantes maternelles.

Analyse des rencontres avec l'association A p'tits pas, l'ADMR et la médiathèque.

❖ Le 29 septembre 2021

Préparation questionnaire destiné aux parents de jeunes enfants et communication.

Affiche avec QR code, test avant diffusion.

❖ Le 17 février 2022

Analyse du questionnaire destiné aux parents de jeunes enfants.

Echanges autour des conclusions que le groupe de travail en tirent.

Souhait de faire perdurer ce groupe de travail, en lien avec la commission enfance-jeunesse pour échanger et travailler sur cette thématique (liste baby-sitters, formation premiers secours, nouvelles associations, signalétique, ..).

Les actions réalisées

❖ Un travail préparatoire

Afin de mener à bien les autres actions, il était nécessaire :

- D'établir la liste des assistantes maternelles en activité à Bourg-des-Comptes
- De recenser l'ensemble des naissances survenues dans les familles domiciliées à Bourg-des-Comptes.

Afin d'avoir une idée du nombre d'enfants présents dans la commune et se trouvant dans la tranche d'âge ciblée des 0-4 ans, les naissances ont été listées de 2018 à 2021. 132 naissances ont ainsi été comptabilisées, ce chiffre ne tient pas compte des éventuels départs et arrivées survenus depuis.

❖ Des rencontres et échanges avec les structures communales de la petite enfance

Les structures identifiées sont les suivantes :

- L'association A p'tits pas qui occupe l'espace jeux
- L'ADMR
- La micro-crèche Picollino
- La médiathèque
-

❖ Des questionnaires ciblés

A destination d'un public défini :

- Les assistantes maternelles de Bourg-des-Comptes
- Les parents de jeunes enfants domiciliés ou fréquentant la commune de Bourg-des-Comptes

*Analyse des
informations
recueillies*

Les professionnels

❖ Les rencontres et entretiens réalisés

➤ L'ADMR

Implantée depuis 2005, l'ADMR démarre en 2006 sur la commune de Bourg-des-Comptes avec 55 salariés soit 35 équivalents temps plein.

Leur service porte essentiellement sur le service d'aide à la personne.

La garde d'enfants de 0 à 3 ans depuis 4 ans n'est plus assurée pour différentes raisons :

- L'amplitude horaire engendrée est difficile à gérer
- L'intervenant complète le temps de garde avec un temps d'aide à domicile et se retrouve avec des amplitudes horaires trop fortes
- La difficulté à trouver du personnel qualifié
- La responsabilité légale face à un nourrisson semble faire peur.

L'ADMR trouve que l'offre des assistants maternels est plus appropriée "on ne concurrence pas l'existant".

L'ADMR répond cependant aux besoins ponctuels des familles pour une garde sur un temps court et sur les temps périscolaires.

Leur objectif est d'assurer un salaire correct et donc 130h de travail mensuel sauf si accord pour un temps partiel.

L'ADMR proposera l'intervention de travailleur d'intervention sociale pour venir en aide avant et après accouchement, soit sur demande parentale soit en collaboration avec les services sociaux.

Par ailleurs, une aide de la caf est allouée aux jeunes parents anté et post natal dans le cadre d'heures de ménages. Le tarif de l'aide dépend du quotient familial.

L'adhésion à l'association n'est pas obligatoire.

L'ADMR s'occupe elle-même des déclarations de frais de garde auprès de la caf afin que le parent n'ait pas à faire l'avance d'argent.

L'ADMR est en relation avec l'association guichenaise We Ker pour les jeunes de moins de 26 ans pour des stages de découverte, certains débouchant sur des CDI.

➤ **L'association A p'tits pas**

Date d'implantation sur Bourg-des-Comptes : 1998

Nombre d'adhérents : 16 assistantes maternelles et 6 parents

Nombre de familles concernées : 31

Nombre d'enfants concernés : 32 (30 jeunes parents et 1 famille mono parentale)

Au niveau de la petite enfance, quels sont les services que vous proposez ? :

Accueil avec accompagnateur

Activités ludiques et d'éveil libres et encadrées

Accueil temporaire avec accompagnateur

Soutien à la fonction parentale, proposition éducative et relationnelle

Comment communiquez-vous?

Feuille mensuelle, site internet, forum des associations, Facebook et ACAM

Cette information vous semble-t-elle suffisante ?

A développer surtout site internet et panneau pocket et plus de visibilité de la rue

Principaux interlocuteurs ?

Mairie, PMI, RIPAME

Comment peut-on vous rencontrer ?

Sur rendez-vous , portes ouvertes , par téléphone , présence au forum

Tout au long de votre projet, considérez-vous avoir été soutenu et aidé par la municipalité ?

Si oui, de quelle façon ? Financièrement, travaux et maintenance, achats divers

Si non que reste-t-il à améliorer? Containers poubelles, partage cour extérieure avec le centre de loisirs

Dans un avenir proche, souhaitez-vous vous développer ? Oui

Les projets :

Langue signée avec projet Ripame

Infos, communication sur investissement et projet commun auprès des parents

Partenariats avec école et Ephaad

Plus d'échanges avec les autres associations (fête...)

A voir une salle de baby gym

➤ **La micro-crèche Picollino**

Structure privée ouverte depuis septembre 2012, la micro-crèche Piccolino accueille 11 enfants et une place d'urgence de 7h30 à 19h15 du lundi au vendredi. Elle est agréée par les services de la PMI.

Elle se situe dans une maison individuelle au 7 rue des cleux.

L'équipe se compose d'une éducatrice de jeunes enfants coordinatrice de trois structures, d'une auxiliaire de puériculture et de deux animatrices petite enfance. Les repas et les couches sont fournies et le parent bénéficie des aides de la Caf et de réductions d'impôts.

La structure ferme 3 semaines en août, une semaine à Noël et une en avril, le planning est donné à l'inscription.

Les contrats peuvent être à temps plein ou partiel. Ils s'arrêtent souvent à l'entrée à l'école de l'enfant. La place d'urgence existe en cas de maladie de l'assistante maternelle, de rendez-vous, ..

Les inscriptions se font sur le site internet *tee-creche.com* ou en prenant contact directement auprès de la structure au 02 99 53 66 20.

Aucune limitation de secteur géographique n'existe, un accueil d'enfants en situation de handicap est possible avec un protocole d'accueil individualisé.

La micro-crèche va régulièrement à la médiathèque et souhaite reprendre les partenariats avec les associations et l'Ehpad.

➤ **La médiathèque Agora**

Karine Ramasseul, responsable de la médiathèque, présente l'offre disponible à destination du public de la petite enfance.

• **Animation « Les P'tits Bouts »**

En place depuis 2015 – Une session par mois : mercredi matin (plutôt destinée aux assistantes maternelles) et samedi matin. Un thème défini comme fil conducteur pour la séance de lecture, la même que ce soit le mercredi ou le samedi.

Destinée aux enfants de 0-4 ans : lecture, jeux de doigts, comptines, chants.

Environ 10-12 enfants par séance, mais en réalité elle ne refuse pas d'enfants. Par période, il y a moins d'enfants et puis le bouche à oreille fait que le groupe s'étoffe. Karine se doute qu'à la rentrée il faudra un peu de temps avant que les gens ne reviennent suite à la pause due à la pandémie.

Environ 7 assistantes maternelles sont présentes par séance, environ 15 familles identifiées comme venant régulièrement (certains parents viennent aussi car les enfants sont venus auparavant avec l'assistante maternelle).

Moyen de communication : principalement via la feuille mensuelle de Bourg-des-Comptes, sinon le bouche à oreille, Facebook, les réseaux sociaux.

Condition pour y participer : être adhérent de la Médiathèque (cotisation annuelle Famille de 10€). Certaines familles viennent de Guichen, Laillé ou alentours.

- **Autres animations**

Une fois par an, organisation d'un spectacle à la Médiathèque, avec la venue d'une troupe d'artistes extérieurs.

En octobre, aura lieu un spectacle financé par la Communauté de Communes, autour du thème « Voyage, Voyage » : « Le petit chat qui voulait voyager ».

- **Partenariat**

Partenariat A P'tits Pas/Médiathèque : auparavant mais a cessé il y a quelques années.

La Micro-crèche vient le mercredi matin : 4 enfants (les plus grands) ainsi que 2 accompagnateurs.

Ripame : souhait éventuellement de mettre en place des séances lectures avec les assistantes maternelles.

- **Emprunt documents**

Livres à destination des parents sur l'éducation des enfants : ce fond est peu développé car régulièrement réactualisé par les maisons d'édition. Ils proviennent du réseau de Médiathèque, ou alors de dons ou alors de la Médiathèque d'Ille-et-Vilaine.

Souhait d'axer sur les méthodes Montessori qui est un thème assez en vogue.

Magazine : toujours un abonnement en cours qui change chaque année pour varier : Family, Parents Enfants pour les parents, Papoum actuellement pour les petits.

Possibilité aussi pour les parents d'utiliser les ressources numériques, disponibles avec l'adhésion (catalogue en ligne et mise à disposition des documents)

- **Budget/Espace Médiathèque**

Budget défini à l'année, avec une part dédiée pour l'animation, une part dédiée pour l'achat de livres. Cela fonctionne très bien comme cela.

Souhaite redéfinir l'espace petite enfance, avec l'installation d'un transat, un pouf poire pour pouvoir installer les tous petits.

- **Projet**

Projet d'un partenariat avec le Musikhall de Guichen, avec une animatrice qui viendrait participer à l'animation lecture autour d'un éveil musical. Dossier en cours d'étude.

Atelier de sensibilisation auprès des parents pour la lecture aux jeunes enfants (auteur, livres à conseiller, intonation...)

Souhait de mettre en place par la suite des ateliers d'arts plastiques, atelier musical.

Souhaite pouvoir installer une table à langer escamotable (et conforme aux normes de sécurité) dans les toilettes.

Karine a attiré notre attention sur le fait qu'au fur et à mesure l'espace devient étroit au sein de la Médiathèque, notamment l'espace petite enfance, trop restreint. L'idée serait de récupérer la salle d'animation/exposition pour agrandir l'espace mise à disposition des livres et faire un vrai espace petite enfance.

Peut-être envisager que si une Mam doit se faire juste à côté, ou un bâtiment spécifique à la Petite Enfance, prévoir une salle annexe de la Médiathèque pour les expositions/Animations/Séances lecture.

Projet d'une Ludothèque en cours sur Bourg-des-Comptes par une retraitée de la bibliothèque de Saint-Senoux.

- **Statistiques**

Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2021, nous avons 91 lecteurs actifs dans la catégorie 0-3ans pour la médiathèque de Bourg-des-Comptes.

Nous avons 880 documents pour la « Petite Enfance » (albums, P'tits Docs et livres jeux).

A titre d'information, ci-dessous, le nombre de prêts effectués sur l'année 2019 pour cette catégorie de documents :

POUR l'année complète 2019 : 3349

POUR l'année en cours 2021 :1660

❖ Le questionnaire à destination des assistants maternels

Un questionnaire a été transmis à l'ensemble des assistants maternels de Bourg-des-Comptes. Sur les 23 professionnels contactés, 19 ont répondu au questionnaire.

Il en ressort qu'un tiers des assistantes maternelles de la commune sont âgées de plus de 50 ans et que leur localisation est assez bien répartie entre le bourg et la campagne.

Il s'agit majoritairement de professionnelles présentes sur la commune depuis plus de 10 ans et qui n'envisagent pas de changement d'activité dans un avenir proche.

1. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

● Moins de 50 ans	12
● Entre 50 et 60 ans	7
● Plus de 60 ans	0



2. Quelle est votre localisation ?

● Centre bourg	11
● Campagne	8



3. Depuis combien de temps exercez-vous sur la commune ?

● 1 à 10 ans	7
● 11 à 20 ans	10
● Plus de 20 ans	2



4. Envisagez-vous une reconversion professionnelle dans un avenir proche ?

● Oui	0
● Non	19



5. Avez vous le CAP petite enfance ?

● Oui	4
● Non	15



La majorité d'entre elles possèdent 3 ou 4 agréments et n'ont plus de places disponibles. Ainsi, elles ne rencontrent pas de difficultés à pourvoir leurs places. Cela représente un total de 62 places pour 19 assistantes maternelles.

6. Combien avez-vous d'agréments ?

● 1	0
● 2	3
● 3	8
● 4	8



7. Avez-vous des places disponibles ?

● Oui	3
● Non	16



8. Rencontrez-vous des difficultés pour trouver des enfants en garde ?

● Oui	1
● Non	18



9. Quelles demandes avez-vous le plus souvent ?

● Temps plein	10
● Temps partiel	9



10. Par quel biais trouvez-vous des enfants à garder ?

● Internet	13
● RIPAME	5
● Annonce	0
● Relation	15
● Autre	4



Autres : Appels téléphoniques

11. Ne gardez-vous que des enfants de Bourg-des-Comptes ?

● Oui	9
● Non	10



12. Si "Non" de quelle(s) commune(s) sont-ils ?

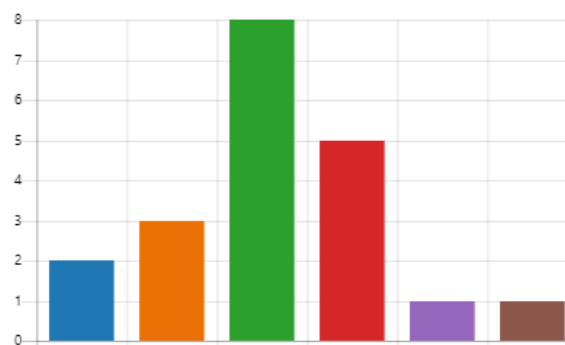
● Plechatel	5
● Laille	1
● Crevin	1
● Guichen	5
● Autre	4



Autres : Saint Senoux, Saint Malo de Phily, Pancé

13. Pourquoi ?

● Un des parents travaille sur Bo...	2
● Déménagement durant le con...	3
● Bourg-des-Comptes est situées...	8
● Pas trouvé sur leur commune	5
● Famille ou relation	1
● Autre	1



Autre : Changement d'assistante maternelle

14. Avez-vous régulièrement des demandes ?



Les demandes temps plein/ temps partiel sont équilibrées mais on se rend compte que la moitié des enfants accueillis sont domiciliés dans une autre commune (voisine en général). Les raisons principales de ce choix sont une recherche infructueuse dans la commune de domicile des familles et que Bourg-des-Comptes se situe sur leur trajet. Des horaires atypiques sont parfois recherchés (matin avant 7h, soir après 20h et périscolaire).

Des recherches de garde parviennent régulièrement aux assistantes maternelles auprès de qui les contrats se terminent de façon presque systématique à la rentrée scolaire des enfants.

15. Si "Oui" à quelle fréquence ?

1 à 2 fois par mois
Par période
Tous les trois mois
A peu près tous les mois
Par période plusieurs fois par semaine
En moyenne une par semaine
2 a 3 fois par semaine
Plusieurs fois par mois
Une fois par mois environ
environ 5 à 6 appels tous les 2/3 mois
Une fois par mois
une par 2 mois
Minimum une fois par trimestre
1 à 2 fois par semaine , tout dépend de la période !
3 ou 5 par an

16. Si vous ne pouvez pas répondre aux demandes, que conseillez-vous aux parents ?

● Des assistantes maternelles	17
● RIPAM	13
● Autre	6



Autres : Internet, Crèches, Rechercher près de leur travail, Associations

17. A quelle période vos contrats prennent-ils fin ?

● Aux 3 ans de l'enfant	1
● A sa rentrée scolaire	18



18. Avez-vous souvent des demandes particulières ?

● Week-end	0
● Matin avant 7h	6
● Soir après 20h	4
● Périscolaire	5
● Non	3



19. Utilisez-vous les services municipaux ?

● Médiathèque	13
● "A petit pas"	13
● Aire de jeux extérieur	14
● Aucun	0
● Autre	3



Autres : Parcours sportif, RIPAM, Jardin personnel, Ferme, Centre Equestre

Les services municipaux sont majoritairement utilisés par ces professionnelles de la petite enfance mais, à l'inverse un peu moins de la moitié d'entre-elles participent aux activités d'éveil du RIPAME.

C'est l'aire de jeux de la Courbe qui est de loin la plus fréquentée, plus particulièrement pour son accessibilité. Dans ce domaine, il ressort que des aires de jeux supplémentaires seraient appréciées dans le centre bourg, le secteur des Noës ou près du parcours sportif avec des activités adaptées aux petits (toboggan, balançoire, tunnel, panier de basket).

20. Si vous utilisez une aire de jeux extérieur, merci de préciser laquelle ?

● Courbe	12
● Saint thomas	1
● Parc à bosse	3



21. Pourquoi utilisez vous cette aire de jeux ?

● Accessibilité	10
● Jeux plus appropriés	4



22. Participez-vous aux activités d'éveils du RIPAME ?

● Oui	8
● Non	11



23. Utilisez vous les sites internet ?

● Assistantsmaternels35	16
● Youpies	0
● Nounou top	6
● Aucun de ces sites	2



24. Avez vous d'autres attentes ?

Une meilleure reconnaissance de la profession

Une meilleure information des parents sur les contrats et convention collective

Intervenant extérieur à domicile

Des aires de jeux supplémentaires avec un sol amortissant (sans caillou) :

- Centre bourg,
- Secteur des Noës,
- Parcours sportif

Une aire de jeux avec des activités adaptées aux petits

- toboggan,
- balançoire,
- tunnel,
- panier de basket

L'ensemble des professionnelles qui ont répondu ont reçu le résultat du questionnaire par la suite et les résultats sont parus dans le bulletin municipal de Novembre 2021.

Nous avons recueilli le ressenti de certaines d'entre-elles vis-à-vis de leur métier :

« C'est dans ce métier que je me sens le plus épanouie. »

« Ce qui me plaît, c'est que ce métier est utile, indispensable pour autrui. »

« C'est un rôle très important dans les premières années de vie des enfants car nous aidons leur « construction » »

« J'ai choisi ce métier par passion après une reconversion. »

« Plus je fais ce métier plus je l'aime. »

« J'ai beaucoup de satisfaction rien qu'en voyant le sourire des enfants que je garde, leurs joies, leurs rires. »

« Dialogue, patience, et psychologie sont les mots clés de mon métier ! »

« Les assistantes maternelles ont pour moi un rôle important dans le bien-être et l'évolution du nourrisson en petit enfant prêt pour l'école ».

Les parents

Les jeunes parents ont été interrogés à leur tour, par le biais d'un questionnaire dématérialisé, disponible par lien ou via un QR code, en fin d'année 2021.

52 familles ont pris le temps de nous livrer leur ressenti et nous les en remercions vivement.

Elles sont, pour la majorité, arrivées récemment sur la commune (moins de 5 ans pour 31, moins de 10 ans pour 15) et sont composées principalement d'un ou deux enfants.

Elles s'informent principalement grâce à l'Echo bourgcomptois, la page Facebook et le site internet de la commune et trouvent la communication suffisante.

Pour la plupart, les enfants sont gardés par des assistant(e)s maternel(le)s, ou par eux-mêmes, sur la commune.

8 d'entre-elles font garder leurs enfants à l'extérieur de Bourg-des-Comptes car elles n'ont pas trouvé de mode de garde dû à un manque de place.

La recherche du mode de garde s'effectue en grande partie sur le site internet www.assistantsmaternels35.fr puis par le bouche à oreille et par un contact avec le Ripame (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants).

Lorsque sont évoqués les offres pour la petite enfance proposées sur la commune qui semblent suffisantes, la médiathèque arrive en tête puis la santé et les associations à suivre tandis que le lien social et l'aide à la parentalité ressortent nettement comme étant insuffisants.

Enfin, nous avons sondé les familles sur les sujets pour lesquels ils auraient un intérêt important parmi plusieurs propositions. La création d'une aide de jeux pour les tout-petits ressort nettement en tête des souhaits suivi par des animations ciblées petite enfance et activités telles qu'éveil culturel et artistique et baby gym.

Analyse Besoins Sociaux
Vous êtes parents d'enfants de moins de 4 ans, domiciliés à Bourg-des-Comptes ?
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

CCAS

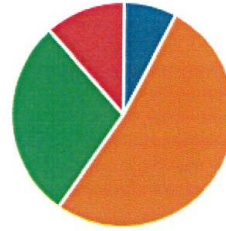
SCANNER CE QR CODE OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE POUR RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE

The graphic features a QR code in the center, a speech bubble with an exclamation mark to its right, and the CCAS logo to its left. Below the QR code is a white arrow pointing upwards. At the bottom, there are three white line-art illustrations of families: a woman with a child, a man with a child on his shoulders and a woman with a child, and a man holding a child.

Voici leurs réponses détaillées :

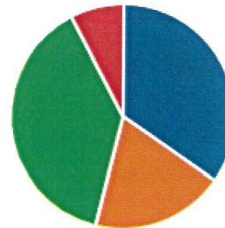
1. Depuis combien de temps résidez-vous sur la commune ?

Moins de 1 an	4
Moins de 5 ans	27
Moins de 10 ans	15
Plus de 10 ans	6



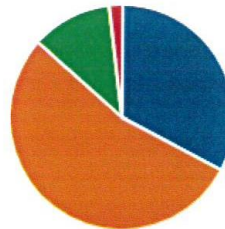
2. Où vivez-vous ?

Option 1	18
Option 2	10
Option 3	20
Option 4	4



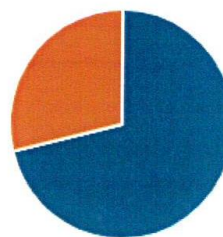
3. Combien avez-vous d'enfants ?

1	17
2	28
3	6
4 et plus	1



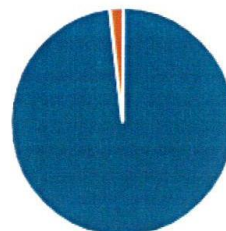
4. Combien d'enfant(s) de moins de 4 ans avez-vous ?

● 1	37
● 2	15
● 3 et plus	0



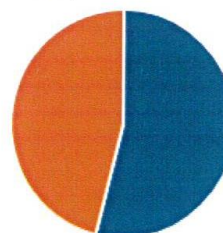
5. Vivez-vous :

● En couple	51
● Seul(e)	1



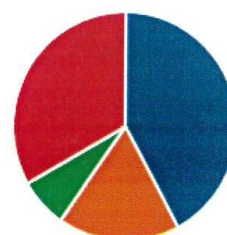
6. Avez-vous des personnes ressources à proximité (parents, amis) ?

● Oui	28
● Non	24



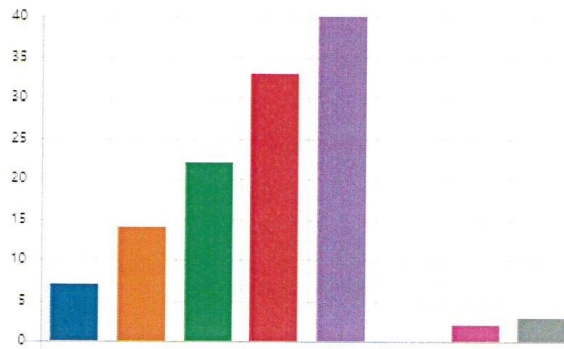
7. Choisissez les offres relatives à la petite enfance sur la commune que vous connaissez :

● Mode de garde (assistant(e) m...	48
● Association	20
● Service	8
● Aires de jeux	38
● Aucune	0



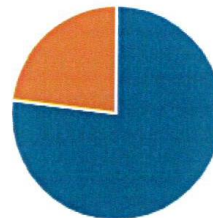
8. Comment vous informez-vous sur les actualités et les services de la commune ?*

Mairie	7
Panneau pocket	14
Site internet de la commune	22
Facebook	33
Feuille mensuelle	40
Forum	0
Presse	2
Autre	3



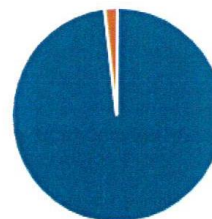
9. La communication est-elle suffisante ?

Oui	40
Non	12



10. La communication est elle accessible ?

Oui	51
Non	1



11. Si non, pourquoi ?

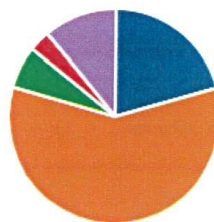
2

Réponses

Dernières réponses

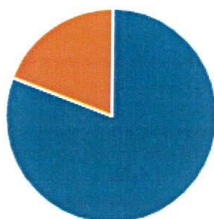
12. Vos enfants sont-ils gardés par :

● Vous-même	13
● Assistant(e) maternel(le)	37
● Micro crèche de Bourg-des-C...	4
● A domicile	2
● Autre	7



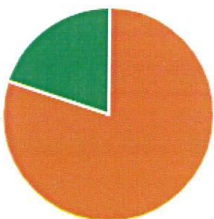
13. Sont-ils gardés sur la commune ?

● Oui	42
● Non	10



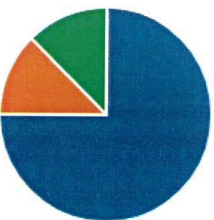
14. Si "non", pourquoi sont-ils gardés à l'extérieur de Bourg-des-Comptes ?

● Un choix personnel	0
● Pas trouvé de mode de garde ...	8
● Autre	2



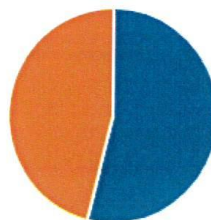
15. Pourquoi n'avez-vous pas trouvé sur Bourg-des-Comptes ?

● Pas de place	6
● Le service proposé ne corresp...	1
● Autre	1



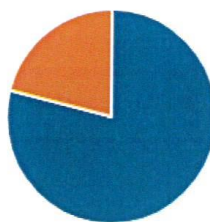
16. Votre recherche a-t-elle été facile ?

● Oui	28
● Non	24



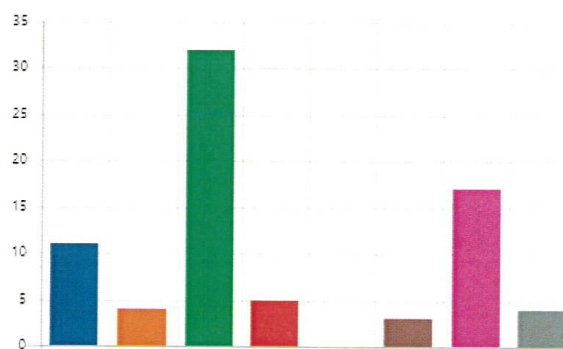
17. Votre recherche a-t-elle été fructueuse ?

● Oui	41
● Non	11



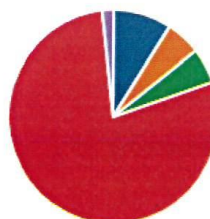
18. Où vous êtes-vous renseignés ?

● RIPAME (Relais Intercommuna...	11
● Mairie	4
● Assistantsmaternels35	32
● Nounou top	5
● Yoopies	0
● ACAM de Guichen	3
● Relation	17
● Autre	4



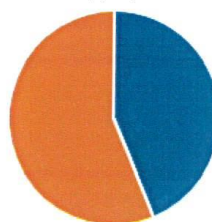
19. Avez-vous eu besoin d'un accueil avec des horaires atypiques ?

● Week end	5
● Avant 7h	3
● Après 19h	3
● Non	44
● Autre	1



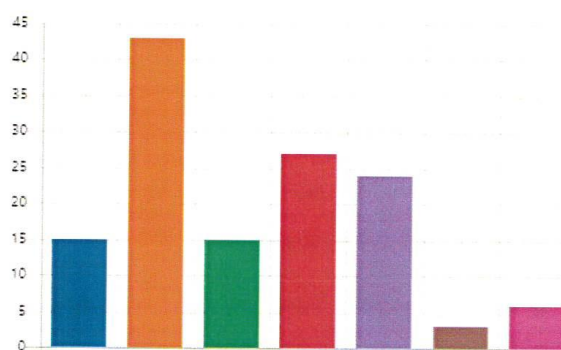
20. Si vous avez eu besoin d'un mode de garde avec des horaires atypiques, avez-vous trouvé ?

● Oui	7
● Non	9



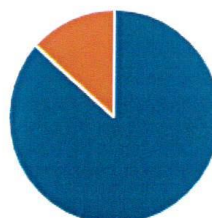
21. Cochez les offres pour la petite enfance proposées sur la commune qui vous semblent suffisantes ?

● Aires de jeux	15
● Médiathèque	43
● Mode de garde et d'accueil	15
● Santé	27
● Associations (sport, culture...)	24
● Lien social	3
● Aide à la parentalité	6



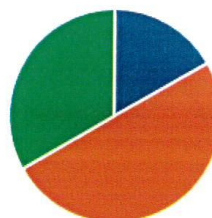
22. Profitez vous de ces services ?

● Oui	45
● Non	7



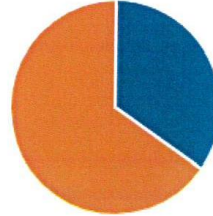
23. Si "non", pourquoi ?

● Pas intéressé	1
● Les horaires ne conviennent pas	3
● Autre	2



24. Faites-vous des activités sportives ou culturelles avec votre enfant de moins de 4 ans ?

● Oui	18
● Non	34



25. Si "oui", quelle(s) activité(s) ?

17
Réponses

Dernières réponses

"La Mediatheque à Bourg-des-Comptes et à Guichen, Les Petits Rats d'..."

"Sport le mercredi "

3 répondants (18%) répondu **balade** pour cette question.



26. Si "oui", sur quelle(s) commune(s) ?

16
Réponses

Dernières réponses
"Bourg-des-Comptes et Guichen "
"Bourg des comptes"

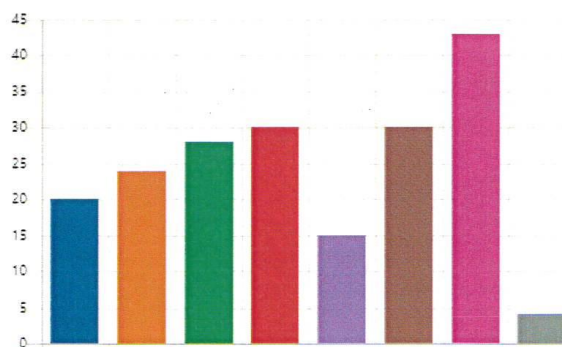
11 répondants (69%) répondu **comptes** pour cette question.

communes environnantes



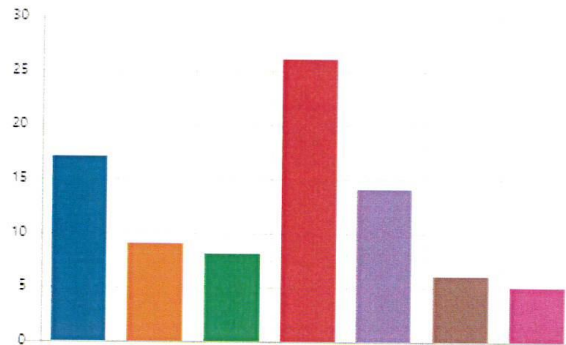
27. Seriez vous intéressés par :

● Nouveaux modes de garde	20
● Liste de baby-sitters formés	24
● Baby gym	28
● Eveil culturel et arts plastiques	30
● Rencontre des nouveaux pare...	15
● Animations ciblées petite enfa...	30
● Aires de jeux pour tous petits	43
● Autre	4



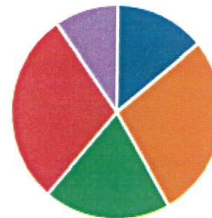
28. Si nous créons une nouvelle aire de jeux adaptée aux tout petits, où aimeriez vous qu'elle se situe ?

● Médiathèque	17
● Plateau scolaire	9
● Les Noës	8
● La Courbe	26
● Parcours sportif	14
● Capitole	6
● Autre	5



29. Pour vous aider dans votre rôle de parents , vous êtes vous rapprochés :

● du RIPAME	10
● de la PMI	20
● de l'espace jeux A P'TITS PAS	14
● de professionnels médicaux et...	21
● Autre	7



30. Avez-vous d'autres attentes ?

15

Réponses

Dernières réponses

"Même si vous en parlez dans ce questionnaire, une aire de jeux suppl...

"Il est indispensable de renforcer les modes de garde dans Bourg-des-...

5 répondants (33%) répondu **aire de** pour cette question.



Les parents ont été remerciés de leur participation et les résultats sont parus dans le bulletin municipal de Juin 2022.

Communication

A destination de la population

L'analyse des besoins sociaux a été évoquée à plusieurs reprises dans les supports de communication de la commune :

- Mag' de Novembre 2021 : présentation et résultats du questionnaire à destination des assistants maternels
- Mag' de Juin 2022 : résultats du questionnaire à destination des jeunes parents
- Echo bourgcomptois de Novembre 2021, réseaux sociaux, site internet et affichage : appel à participation questionnaire à destination des jeunes parents
- Mag' de Juin 2023 : conclusions de l'analyse des besoins sociaux petite enfance
- Site internet : Mise en ligne du rapport de l'ABS

A destination des professionnels

Les assistantes maternelles qui ont participé au questionnaire ont reçu par mail les résultats.

Le rapport complet de l'ABS sera transmis aux professionnels qui ont participé à la démarche, lors des entretiens et avec les questionnaires.

A destination des élus

Le rapport de l'ABS sera transmis aux membres du groupe de travail et aux membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Bourg-des-Comptes.

Une présentation sera faite lors du Conseil d'administration du CCAS de Mars/Avril 2023.

Une présentation sera faite lors du Conseil municipal de Mars/Avril 2023.

Synthèse générale

L'analyse des besoins sociaux a permis de réaliser un état des lieux de la petite enfance à Bourg-des-Comptes en faisant participer l'ensemble des acteurs du secteur : professionnels, et jeunes parents.

Cela a permis notamment de constater que l'offre actuellement disponible en termes de modes de garde est correctement dimensionnée par rapport à la demande. Attention néanmoins à la courbe des âges haute des assistantes maternelles qui pourrait entraîner un manque lors des futurs départs en retraite.

Une Maison d'assistantes maternelles n'est donc pas indispensable pour le moment mais cela reste une bonne piste pour développer l'offre et apporter un nouveau service aux bourgcomptoises lorsqu'un projet construit se présentera.

L'ABS a fait ressortir également des pistes d'action dans le domaine de la petite enfance qui pourront se transformer en projet, à plus ou moins long terme :

- La création d'une aire de jeux dédiée à la petite enfance car l'offre est actuellement inexistante,
- Proposer des formations premiers secours à destination des baby-sitters et mettre en place une liste de baby-sitter à contacter sur la commune,
- Ouvrir davantage de place pour les enfants de TPS à la rentrée de janvier à l'école suivant les effectifs des classes afin de libérer des places chez les assistantes maternelles à un autre moment qu'en septembre,
- Accueillir et aider à l'installation de nouvelles associations qui cibleraient la tranche d'âge des 0-4 ans (baby-gym, arts plastiques, ...)

- Pistes issues des propositions des professionnels ? (Médiathèque, A petit pas)

Ces pistes de réflexion seront à étudier et budgétiser avec la commission enfance-jeunesse et les personnes concernées.

Des actions issues des remontées des différents acteurs ont déjà pu être réalisées comme la réparation des aires de jeux existantes ou une communication sur la localisation des aires de jeux, celle des Saints-Thomas restant plus confidentielle.

